



Communiqué de Presse

VILLE DE VICHY - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Noël solidaire

7^{ème} Marché solidaire de Noël

Pour la 7^{ème} année, le Centre Communal d'Action Sociale de Vichy, les associations caritatives (*Secours Catholique, Horizon, Saint Vincent de Paul et Secours Populaire*), le Conseil général de l'Allier - Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy (*UTAS*) et l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant et l'Adolescent (*ADSEA*) organisent, le **18 décembre** à la Salle des Fêtes, un **Marché Solidaire de Noël**.

L'objectif de ce marché : permettre à plus de 175 familles en grande difficulté de passer de meilleures fêtes de fin d'année et de faire un **acte d'achat** pour Noël : jouets, bijoux, produits d'hygiène, cadeaux... **pour un euro symbolique**.

Un espace convivial permet un **échange privilégié entre les travailleurs sociaux, les bénévoles et les familles**.

Cette année, le **Collège Constantin Weyer de Cusset**, est associé à l'action et participera à l'élaboration de chocolats vendus au profit du Marché. Les gains récoltés permettent chaque année de pouvoir réinvestir dans une nouvelle action l'année suivante.

Le **réseau de bus Mobivie** participe également à l'opération en organisant, **les 8 et 15 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h** sur le Parvis des Quatre-Chemins, une collecte de jouets qui seront ensuite proposés au Marché solidaire de Noël.

☛ *Ce marché de Noël est réservé aux personnes en difficulté, munies d'une invitation délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale de Vichy.*

Renseignements : CCAS - 21 Rue d'Alsace – Tél. : 04.70.97.18.50.

Un colis de Noël pour les plus de 65 ans à faibles ressources

Chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Vichy offre aux personnes âgées* percevant de faibles revenus un **colis composé de produits alimentaires** traditionnellement dégustés à cette période : foie gras, terrine, friandises, biscuits...

Cette année, avec l'aide des comités de quartier, **ces colis sont livrés à 315 Vichyssois****, à leur domicile, **entre le 3 et le 13 décembre**.

* *vichyssois de plus de 65 ans, dont les revenus ne dépassent pas le montant de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (soit 777 € par mois pour une personne seule et 1206 € pour un couple).*

** *315 Vichyssois qui se sont signalés à nos services*